

**ASSEMBLEE NATIONALE**29 novembre 2005

---

RETOUR A L'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI - (n° 2668)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 95

présenté par

Mmes Hélène Mignon, Carrillon-Couvreur, M. Liebgott, Mmes Adam, Guinchard, Génisson  
et les membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE PREMIER**

*(Art. L. 322-12 du code du travail)*

Dans le premier alinéa de cet article, substituer au mot :

« attribuée »,

le mot :

« versée ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision rédactionnelle.